

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE 2017

Château d'Ars / 6-7-8 septembre



PROGRAMME Maj 30 aout 2017

Premier jour mercredi 6 septembre 2017 :

Accueil sur place dès 11 h 00

Accueil à la gare SNCF de Châteauroux pour le train arrivant depuis Paris (10 h 38) et navette jusqu'au château d'Ars

Buffet d'accueil disponible sur le site jusqu'à 14 h 30

14 h 30 :

Ouverture des universités d'été par Marie-Jeanne LAFARCINADE, Présidente du CAUE de l'Indre

**Accueil par François DAUGERON, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre, Vice-Président du CAUE de l'Indre
70 ans du tournage de « Jour de Fête » à Sainte-Sévère sur-Indre**

Point organisation :

Des tables pour les publications, des espaces pour des panneaux auto-stables et des écrans vidéo seront disponibles pour les productions que vous souhaitez apporter.

De 15 h 30 à 18 h 00 :

- Hackaton interCAUE et intergénérationnel (inscriptions sur place) : constitutions des équipes par tirage au sort et travaux sur le thème « les missions de conseil du CAUE à l'ère du numérique »
- Visites (en priorité pour ceux qui ne restent pas vendredi après-midi ou qui repartent par le train) :
Maison « Jour de fête » à Sainte-Sévère-sur-Indre ou « Château de George Sand » à Nohant
- Réunions de groupes de travail spécifiques

A partir de 19 h 00 :

Echanges intergénérationnels autour de l'apéro...

Soirée Buffet des terroirs

Second jour jeudi 7 septembre 2017 :

De 9 h à 18 h 00 :

Contributions des CAUE organisées autour des missions des CAUE :

(voir tableau ci-joint)

- La mission de conseil et les nouveaux outils,
- La mission de formation et le contexte,
- La mission de sensibilisation et la participation du public autour de 3 thèmes :
 - Patrimoine,
 - Création architecturale,
 - Paysages ruraux et métropolitains.

Pause déjeuner de 12 h 30 à 14 h 00

Point Hackaton en fin de journée : 30 mn

A partir de 19 h 00

Soirée Buffet

Point organisation :

Des navettes sont prévues pour le retour à l'hôtel des Dryades les soirs et prise en charge les matins



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE 2017

Château d'Ars / 6-7-8 septembre



Troisième jour vendredi 8 septembre 2017 :

De 9 h 30 à 10 h 30 :

Restitution Hackaton et synthèse des contributions

10 h 30 :

Questions aux élus locaux, table ronde autour des thèmes présentés par les CAUE :

- Vanik BERBERIAN, Maire de Gargillesse-Dampierre, Président de l'Association des Maires Ruraux de France
- Pascal CHERAMY, Maire de Lourouer-Saint-Laurent
- François DAUGERON, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre, Vice-Président du CAUE de l'Indre
- Patrick JUDALET, Maire de La Châtre

Pause déjeuner de 12 h 30 à 14 h 00

14 h 30 :

Départ en voiture (covoiturage) pour les visites (entrées incluses dans les frais d'inscription) :

Visites du Château de George Sand à Nohant

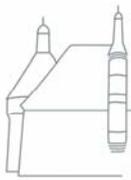
<http://www.maison-george-sand.fr/>

Et/ou...ski nautique à Pouligny-Notre-Dame

<http://www.pouligny-notre-dame.fr/spip.php?article57>

ou

Départ en car vers la gare de Châteauroux depuis le château d'Ars



L'UR CAUE Centre-Val de Loire vous invite au Château d'Ars ! *jours de fêtes*

Les mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 septembre 2017

Les universités d'été sont depuis toujours un moment de convivialité entre CAUE. En 2017, la Loi qui a créé les CAUE a eu 40 ans ! Fêtons ensemble cet anniversaire au Château d'Ars !

IMPORTANT : nous vous invitons à confirmer au plus vite votre inscription (**avant le 12 AVRIL**) et à réserver **vous-même votre hébergement** suivant vos préférences (hôtel, gîte, camping...) **TRÈS RAPIDEMENT**
Les repas se feront sous forme de buffets, afin de ne pas alourdir l'organisation, les frais sont forfaitaires quel que soit le nombre de repas pris sur place pour un montant de 160 euros par personne. Ce montant inclut tous les autres frais, y compris la navette depuis et vers la gare ainsi que vers les hébergements, les visites.

UNE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE C'EST QUOI ?

Les universités d'été sont nées avec les CAUE comme moment d'échanges entre de jeunes professionnels qui avaient tout à inventer.

À l'initiative annuelle d'un CAUE qui invite ses collègues, les universités d'été perdurent plus ou moins jusqu'en 2000, en s'ouvrant vers les membres des équipes sous forme d'échanges thématiques. Puis elles sont en panne après 2000, au moment où la FNCAUE rencontre des problèmes internes.

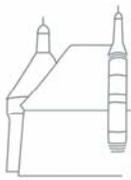
En 2004, quelques CAUE (directeurs et présidents) se réunissent pour refonder une fédération plus représentative du réseau : l'acte fondateur sera posé à l'université d'été de Gargillesse, dans l'Indre, à l'invitation de l'URCAUE du Centre. La fédération renaît avec une nouvelle équipe.

En 2005 à Noirlac, puis 2006 à Sylvanes sont lancées les « universités permanentes de l'AUE », et leurs trois ateliers qui réuniront environ deux cents membres des équipes des CAUE sur des actions diverses : formations, colloques, publications, semaine nationale biennale...

En 2009, aux Arcs, le CAUE de la Savoie propose avec succès le « **Pecha-Kucha** » : échanges entre CAUE sur leurs pratiques quotidiennes sous forme de diaporamas de quelques minutes... En 2010 à Clermont-Ferrand, le **buffet des terroirs**, où chaque CAUE apporte la (ou les) production (s) qu'il veut partager devient le moment de convivialité incontournable des CAUE !

L'université d'été à Dax, organisée par l'URCAUE Aquitaine en 2012 annonçait en préambule « **Dax 2012 se situe dans la tradition des universités d'été des CAUE. Leur fréquentation est croissante, ce qui impose un cadrage accru du contenu et des temps d'échanges. Mais ce n'est ni un colloque ni un congrès.** »

L'URCAUE Centre-Val de Loire reprend l'initiative 5 ans plus tard et vous invite à partager vos expériences et vos produits au Château d'Ars, dans l'Indre !



APPEL À CONTRIBUTIONS À RETOURNER AVANT LE 5 MAI 2017

40 ans ? Et maintenant ? L'évolution des contextes et les thématiques de demain

Les CAUE et l'innovation

Le cadre : les missions que la Loi de 1977 a confiées aux CAUE

Les objectifs : échanger sur les pratiques, capitaliser les expériences

- Une expérience que vous avez tentée ou qui vous tente dans le cadre de l'accompagnement et le conseil aux collectivités, de la sensibilisation ? Et que vous souhaitez partager avec vos collègues d'autres CAUE ?
- Parce que vous pensez qu'elle traite d'une problématique récurrente ? Parce que vous pensez que ce sont les préoccupations contemporaines et/ou émergentes ?
- **Il ne s'agit pas de parler exclusivement d'outils ou de moyens mis en communs, mais d'innovation dans les méthodes et les attendus...**

Pour chaque intervention - 4 min (6 diapos maximum) par CAUE ou 8 min (12 diapos maximum) pour un groupement de CAUE ou une URCAUE, il faudra identifier :

- le contexte,
- la problématique, les questions posées,
- les méthodes et les objectifs,
- les émergences, les attendus et/ou les inattendus inhérents aux expérimentations, bilan de parcours,
- les partages d'expérience possibles, les développements.

Attention le temps sera compté sans pitié !

Toutes les interventions seront accessibles sur un portail web dédié aux universités d'été des CAUE.

Pour le 5 mai 2017, merci de nous retourner le titre de votre contribution, une phrase sur le contenu et votre diaporama suivant les règles ci-dessus sous forme pdf ou ppt. Les contributions peuvent être présentées par un CAUE, un regroupement de CAUE, une UR, etc.